

Communiqué de presse

Travaux de grosses réparations au niveau de l'autoroute Rabat-Fès

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc recommande à ses clients-usagers de préparer à l'avance leurs déplacements et de respecter les consignes de sécurité

Rabat, le 10 décembre 2021 : La Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) tient à informer les usagers de l'autoroute Rabat-Fès que des travaux de grosses réparations sont en cours de réalisation sur la section courante.

Par conséquent, la circulation connaîtra des ralentissements localisés ou des basculements de la circulation vers l'autre sens de circulation.

Les tronçons concernés sont les suivants :

- **Entre Tiflet et Sidi Allal El Bahraoui** : travaux de renforcement de la chaussée autoroutière sens Fès vers Rabat avec basculement au Point Kilométrique PK23 ;
- **Entre Meknès ouest et Khemisset** : travaux de drainage de la chaussée avec ralentissement au PK85 sens Fès vers Rabat ;
- **Entre Meknès Est et Meknès ouest** : travaux d'aménagement localisé d'un terre-plein central avec ralentissement au PK121 ;
- **Entre Ain Taoujdate et Meknès Est** : travaux de drainage de la chaussée dans les deux sens avec ralentissement : au PK135 dans le sens Fès vers Rabat et au PK 140 dans le sens Rabat vers Fès.

Pour sécuriser et fluidifier la circulation sur les tronçons concernés, ADM a procédé à l'installation des dispositifs de sécurité notamment les panneaux de signalisation aux endroits appropriés, et a pris toutes les dispositions nécessaires pour gérer le trafic en ces conditions, en étroite collaboration avec les équipes de la Gendarmerie Royale et des autorités locales.

Par ailleurs, en ces conditions, ADM recommande à ses clients-usagers de :

- **Organiser au préalable leur voyage**, et se renseigner sur l'état instantané du trafic en téléchargeant l'application **ADM TRAFIC** ;
- **Eviter les horaires de pointe** entre **15h et 22h les vendredis** et entre **18h et 22h les dimanches** qui coïncident généralement avec les retours des weekends ;

- **Ne pas occuper la Bande d'Arrêt d'Urgence** sauf en cas d'extrême urgence ;

- **Maintenir la distance de sécurité ;**
- **Respectez les consignes des panneaux de signalisation notamment ceux relatifs aux limitations de vitesse.**

Pour plus d'information, prière de :

- Contacter le centre d'appel au n°5050,
- Consulter l'appli **ADM Traffic** pour s'enquérir de l'état du trafic en instantané,
- Voir les liens en bas de page.